

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 06/09/2022

### **JOURNÉE MONDIALE POUR LA PRÉVENTION DU SUICIDE L'ARS Bretagne et les MSA de Bretagne travaillent main dans la main**

Mobilisées de longue date sur la prévention du suicide, l'ARS Bretagne et l'association régionale des Caisses de Mutualité Sociale Agricole de Bretagne renforcent leur collaboration sur cette thématique en allant au-delà du monde agricole. Convention de partenariat à l'appui, les deux institutions partagent désormais une stratégie commune. Conclue récemment, elle engage les partenaires à travers le renforcement d'actions existantes et le déploiement d'initiatives novatrices.

#### **Une convention, trois missions...**

La convention de partenariat sur la Prévention du suicide signée au début de l'été par l'ARS Bretagne et les MSA de Bretagne mobilise les acteurs autour de trois missions.

#### **Mission 1 : renforcement des actions de sensibilisation et de promotion de la santé mentale**

La santé mentale et plus particulièrement le suicide restent souvent des sujets tabous. Ainsi, il est impératif de libérer la parole et d'aborder ces sujets lors d'actions de sensibilisation menées auprès d'élus de la MSA, d'organismes professionnels agricoles (centres de gestion, banques, assureurs ...) en ne se limitant pas aux agriculteurs. En complément, des opérations de communication grand public sont également programmées afin de toucher un public encore plus large.

#### **Mission 2 : formation de nouvelles sentinelles auprès des organisations professionnelles agricoles**

La MSA a construit un "réseau Sentinelle" d'aide au repérage des situations à risque permettant de mieux les prévenir et d'accompagner la souffrance psychique. Il s'agit désormais de le renforcer en engageant la formation de nouvelles sentinelles notamment au sein des organisations professionnelles agricoles afin d'impliquer le plus grand nombre d'acteurs du monde agricole au sein des réseaux sentinelle MSA.

**Contact presse**  
**Direction de cabinet**  
**Département communication**

Tél : 02 22 06 72 64  
Mél : [ars-bretagne-communication@ars.sante.fr](mailto:ars-bretagne-communication@ars.sante.fr)  
[www.bretagne.ars.sante.fr](http://www.bretagne.ars.sante.fr)

6, Place des Colombes  
CS 14250 – 35042 Rennes Cédex



### **Mission 3 : expérimentation du dispositif "Soutenant Sentinelle"**

Afin de renforcer notre capacité collective à contribuer au repérage des individus susceptibles de présenter un risque suicidaire et de consolider le premier maillon de la chaîne de prévention pour les personnes en souffrance, un dispositif novateur est expérimenté : "Soutenant Sentinelle". Les Sentinelles sont des personnes volontaires qui ne sont pas des professionnels du soin et qui s'engagent dans une démarche de veille et d'appui potentiel aux personnes en souffrance psychique. Il est indispensable qu'elles puissent s'appuyer sur un dispositif soutenant pour les accompagner dans leur fonction et contribuer à leur motivation, efficacité et sécurité. C'est l'enjeu de l'expérimentation de ce dispositif soutenant sentinelle dans lequel s'engage la MSA et l'ARS. Il a pour objectif de :

- réunir l'ensemble des Sentinelles d'un territoire rural, qu'elles relèvent ou pas du monde agricole ;
- mettre à disposition des Sentinelles des outils facilitant son travail (un référent à contacter en cas de difficulté ; des ressources indispensables à l'orientation des personnes ; une mise à jour des connaissances et des retours d'expérience ...).

### **Suicide en Bretagne : un enjeu toujours fort**

Avec environ 2 décès et 20 tentatives de suicide par jour, la Bretagne est la région de France la plus fortement touchée par le suicide. Si la région suit la tendance nationale de diminution de la mortalité par suicide depuis les années 2000, elle conserve une surmortalité masculine de 60 % et une surmortalité féminine de 51 % vis-à-vis de la moyenne française.

### **Les acteurs du monde agricole et les pouvoirs publics renforcent leur mobilisation**

Selon les données concernant le monde agricole, 529 suicides ont été dénombrés en France en 2016 parmi le 1,6 million d'assurés du régime agricole âgés d'au moins 15 ans et 1 agriculteur se suicide chaque jour en France.

La question du mal-être et du risque suicidaire des agriculteurs est aujourd'hui un fait de société pris à bras le corps par les acteurs du monde agricole et les pouvoirs publics.

Des plans d'actions ont été mis en œuvre depuis plusieurs années et le travail engagé est à souligner. Alors que la mobilisation des différents acteurs est pleine et entière autour notamment la feuille de route "prévention du mal-être et accompagnement des populations agricoles en difficulté", les réalités vécues par le monde agricole démontrent la nécessité de renforcer les actions et de mieux les coordonner tant les situations sont personnelles et multifactorielles.

***Si vous avez des idées suicidaires, en parler peut tout changer :***

- Appelez le, **3114** écoute professionnelle et confidentielle, 24/24 et 7j/7. Appel gratuit.

***Ne restez pas seul face aux difficultés, parlez-en avec un professionnel :***

- Agri'écoute 24H/24 par téléphone au 09 69 39 29 19 (prix d'un appel local) ou par tchat sur [agriecoute.fr](http://agriecoute.fr).



*Les signataires de la convention de partenariat relative à la prévention du suicide*

*Au 1<sup>er</sup> rang, de gauche à droite, **Marine Marot**, Directrice de l'Association des MSA de Bretagne (et Directrice Générale de la MSA des Portes de Bretagne), **Stéphane Mulliez**, Directeur général de l'ARS Bretagne*

*Debout de gauche à droite : **Nathalie Le Formal**, Directrice de la Santé publique à l'ARS Bretagne, **Bernard Simon**, Président de l'Association des MSA de Bretagne (et Président de la MSA d'Armorique) et **Anthony Le Bot**, Directeur adjoint Prévention et Promotion de la santé à l'ARS Bretagne*